

PREMIER MINISTRE, CHEF
DU GOUVERNEMENT

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

Travail - Démocratie - Paix

DECRET N° 84/376 /DU 13/04/84

Portant nomination de Monsieur ISSANGA-
ISSANGA Fabrice, en qualité de Direc-
teur des Etudes et de la Planification
au Ministère de l'Industrie et de la
Pêche.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT ;

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

Vu la loi n° 25/80 du 13 Novembre 1980, portant amende-
ment de l'article 47 de la Constitution ;

Vu le décret n° 82/049 du 18 Janvier 1982, déterminant
les attributions des Membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 82/545 du 4 Juin 1982 portant attribu-
tions et réorganisation du Ministère de l'Industrie et de la Pêche ;

Vu le décret n° 79/154 du 4 Avril 1979, portant nomina-
tion du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 80/644 du 28 Décembre 1980, portant nomi-
nation des Membres du Conseil des Ministres ;

Vu le Rectificatif n° 81/016 du 26 Janvier 1981 au décret
n° 80/644 susvisé ;

Vu le décret n° 83/320 du 3 Mai 1983, portant nomination
d'un Membre du Conseil des Ministres ;

Le Conseil de Cabinet entendu ;

D E C R E T E :

ARTICLE 1er. - Monsieur ISSANGA-~~ISSANGA~~ Fabrice, Administrateur
des SAF de 3e échelon est nommé Directeur des Etudes et de la Pla-
nification à la Direction Générale de l'Industrie.

ARTICLE 2. - Sont abrogées toutes dispositions antérieures contrai-
res au présent décret.

.../...

ARTICLE 3.- Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera./-

FAIT A BRAZZAVILLE, 13 AVRIL 1964

PAR LE PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE
ET DE LA PECHE,

Jean I T A D I.-

Le Ministre des Finances,

Itihi-Ossetoumba LEKOUNDZOU.-

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre du Travail et de
la Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO. MATSIONA.-